Nouveau CAPEPS 2011 : mode d'emploi

Nombre de postes: 560

Note de service du 22 juillet 2010

Programme CAPEPS arrêté pour 2 ans

A l'inscription : Choisir une APSA dans chacune des 4 premières compétences proposées a l'EPS issues des programmes (CP1 a CP4)

Parmi ces 4 en choisir une comme activité de spécialité

Admissibilité

Ecrit 1

Dissertation portant sur les fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS (5 heures Coefficient 2)

Ecrit 2

Dissertation ou étude de cas sur l'enseignement de l'EPS (5 heures Coefficient 2)

Admission

Oral 1

Prestation physique

L'activité de spécialité sera jugée en pratique et servira de référence lors de l'entretien

Des 3 APSA restantes deux sont tirées au sort par le jury.

Les deux APSA sont dites de polyvalence.

(le candidat connait les APSA tirées au sort lors de l'accueil)

Note

La présentation physique de spécialité : Coefficient 1 sur 20

Les prestations physiques de polyvalence : Coefficient 1 sur 20

mais sur les deux notes. **Seule la note la plus basse est retenue**

L'ENTRETIEN (coeff 2)

Préparation :Une heure

Exposé : jusqu'à 15 minutes maximum

Entretien avec le jury : 45 minutes dont 30 minutes sur les aspects techniques didactiques et culturels de l'APSA choisie par le candidat et 15 minutes extension sur les APSA de la même compétence propre.

Oral2

Préparation : 2 heures

Le candidat dispose d'un dossier d'établissement d'une vidéo, montrant des élèves en activité dans une APSA inscrite au programme de l'épreuve (dans une compétence autre que les 3 de la première épreuve d'admission) visionnée trois fois six minutes et de deux questions, une pour les deux parties

Première partie leçon d'EPS: exposé 20 minutes, entretien 50 minutes (sur 14 points)

Seconde partie : **« Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable »**

Exposé 10 minutes Entretien 10 minutes (sur 6 points)

Coefficient 4 pour l'ensemble de l'épreuve